

/ Quelle place pour le sociologue ?

Un projet urbain est le produit de différentes approches : urbaine, sociologique, économique, environnementale, paysagère et esthétique, soit une conjugaison de compétences complexe à mettre en œuvre. Cette démarche place notamment le sociologue au cœur du débat.

Point de vue d'un collectif de l'Association des consultants en aménagement et développement des territoires (ACAD).

En tant que sociologues consultants (et anthropologues), intervenant au sein d'équipes pluridisciplinaires, notre positionnement évolue au gré de la commande publique. Si les cahiers des charges des projets urbains intègrent de plus en plus souvent une demande de compétence sociologique, un flou entoure souvent ses attendus. Une situation qui minore l'apport du travail sociologique dans ce domaine. Cet article vise à éclairer la place et les missions du sociologue dans la production urbaine. Quelle est la plus-value du sociologue consultant ? Comment met-il à profit son expérience pour répondre à une demande opérationnelle ? Comment conserver la nécessaire distance critique inhérente à sa discipline ?

L'HÉRITAGE DES PÈRES FONDATEURS DE LA SOCIOLOGIE

La ville a d'emblée été intégrée à part entière comme un objet sociologique dans les travaux des pères fondateurs de la sociologie. Toutefois, en France, elle occupe une place assez marginale dans le travail de la première génération de sociologues français¹. Son essor a lieu au cours des deux décennies de l'après-guerre.

Éric Le Breton² situe le développement de la sociologie urbaine entre 1952 et 1982, plus précisément entre deux ouvrages de Paul-Henry Chombart de Lauwe, *Paris et l'agglomération parisienne*, premier travail sur la sociologie d'une ville dans le contexte de la planification, et *La Fin des villes*, qui pose des questions liées à une ville jugée alors « aliénante ». C'est avant tout la recherche qui s'empare de la question urbaine au milieu des années 1960, au moment de la construction des grands ensembles. La recherche contractuelle ne se développe véritablement qu'après 1968, avec une prépondérance de l'école française de sociologie urbaine marxiste³.

Dans les années 1980, l'accent est mis sur des approches territoriales et sur une méthode plus anthropologique, les thèmes et les méthodes de travail se redéfinissent. Les questions se déplacent de la production de la ville aux usages qu'en font les

Favoriser au mieux les articulations entre projet spatial et projet social

habitants, des contradictions sociétales macro-sociologiques (la production, la consommation, les rapports de classes...) aux rapports sociaux locaux, aux modes de sociabilité, aux réseaux d'acteurs, ou encore aux manières d'habiter.

La mise en œuvre de la politique de la ville favorise l'émergence d'une « sociologie du local ». La priorité est alors accordée aux travaux de terrain qui impliquent de croiser différents registres – cadre bâti, peuplement, relations sociales, logiques d'acteurs – et permettent une approche plus partenariale avec les acteurs locaux et les habitants.

Ce n'est qu'au début des années 1990 que naît réellement une « configuration professionnelle »⁴ de la sociologie urbaine (avec notamment la création du PIR Villes par le CNRS), concomitante à la naissance du « problème des banlieues » et au développement plus massif de la politique de la ville. Depuis, la question urbaine ne cesse de prendre de l'ampleur et la demande des collectivités locales s'est accrue en termes de prestations intellectuelles et d'ingénierie. Le nombre de professionnels travaillant sur l'urbain augmente considérablement, comme le prouve l'importance des formations afférentes aux métiers de l'aménagement du territoire.

UNE SOCIOLOGIE EMPIRIQUE

La sociologie appliquée au projet urbain se caractérise désormais par l'aspect opérationnel des connaissances qu'elle produit. Nos interventions prennent des formes diverses, allant de la concertation à la programmation en passant par l'évaluation de projets ou l'appui à la conception urbaine. En ce qui concerne les projets d'aménagement, quelle que soit leur échelle, nous analysons les usages, les pratiques, les représentations liées à l'espace, les enjeux sociaux propres au territoire observé, les attentes et les besoins des habitants. Notre objectif est de favoriser au mieux les articulations entre projet spatial et projet social. Comment s'appuyer sur les modes de vie pour organiser l'espace et *vice versa* ? Les exemples sont multiples.

Par exemple, dans un quartier d'habitat social sélectionné par le nouveau programme national de renouvellement

urbain, une équipe composée d'un architecte urbaniste, d'un économiste de l'habitat et d'un sociologue est désignée pour la production du projet dont la mise en œuvre sera en partie financée par l'ANRU. Le sociologue est chargé de raccrocher le quartier à son histoire, de mettre en évidence son évolution ainsi que les principaux problèmes sociaux rencontrés par les habitants : formation et accès à l'emploi, insécurité dans les espaces publics, difficultés d'accès au logement pour les jeunes, déviances communautaires, etc. Il doit être vigilant à la façon dont ces problèmes seront pris en compte dans la conception du projet en répondant aux questions suivantes : quel programme d'habitat définir pour demain (impliquant des démolitions, reconstructions, réhabilitations...) ? Quelle reconfiguration des espaces publics (pour favoriser le lien social et intergénérationnel) ? Quelle évolution nécessaire des équipements publics présents (pour répondre au vieillissement de la population, à la place des jeunes dans l'espace public...) ? Quelle reconversion de locaux (garages, locaux communs résidentiels...) ? Quels modes de gestion du quartier, quelles politiques sociales conforter (politique jeunesse, éducative, emploi...) ? En résumé, le sociologue est garant de l'attention portée au vécu du quartier et aux aspirations des habitants dans le projet urbain. Son expertise s'appuie sur un rigoureux travail scientifique de recueil de données et d'écoute de l'ensemble

Au-delà de l'expertise, la posture critique reste centrale

des acteurs impliqués. L'interprétation des données et des discours vise à révéler les atouts, les contradictions, les non-dits, les récurrences.

ENTRE POSTURE CRITIQUE, EXPERTISE ET MÉDIATION

Au-delà de l'expertise, la posture critique reste centrale. La demande à notre égard est celle d'un « regard irrévéréncieux » qui interroge des concepts définis *a priori*.

Un exemple caractéristique de problème à résoudre est celui de « l'enclavement ». Prenons le cas d'un quartier d'une ville de la banlieue parisienne : l'urbaniste mettrait en avant le « désenclavement » du quartier comme objectif prioritaire. Or l'enquête menée auprès des habitants a conclu sur leur sentiment d'intégration dans leur environnement. Si le quartier était en effet enclavé spatialement entre une zone pavillonnaire, un parc et un équipement sportif, les habitants ne ressentaient absolument pas cet isolement et développaient des pratiques de mobilité spécifiques permettant de conjurer l'éloignement physique : utilisation massive des bus, co-voiturage, pratiques polycentrées bien au-delà du secteur. Un quartier jugé enclavé sur le plan urbain peut être un quartier ouvert pour ses habitants, qui y construisent leurs repères et leurs appartenances. Dans un autre quartier, l'enclavement était fortement lié à ■■■

Passagers sur la ligne du tram T1 à Saint-Denis



© Yannick Stephant/GNO/Picturetank

■ une image stigmatisée ainsi qu'à un manque de participation des habitants à la vie locale. Le rôle du sociologue est alors d'élargir le projet urbain à d'autres enjeux que celui du désenclavement. Ou encore de définir d'autres options de désenclavement que les seules liaisons physiques.

Dans un concours d'architecture par exemple, notre intervention peut se focaliser sur l'interpellation de l'équipe de concepteurs à propos des enjeux à prendre en compte, afin qu'ils puissent les traduire spatialement. Cette interpellation s'appuie alors sur une expertise accumulée de connaissances antérieures et pas nécessairement sur un travail d'étude locale. Nous mettons en avant les axes essentiels à considérer pour penser la place des personnes âgées dans la ville, développer un urbanisme propice à une bonne santé, favoriser la rencontre intergénérationnelle et la convivialité dans l'espace public et faire en sorte que chacun puisse y trouver une place, penser le contenu d'un nouvel équipement pour qu'il ne reste pas une coquille vide...

Dans des situations complexes, nous sommes amenés à adopter des rôles de médiateur

Autre posture : celle de facilitateur. Dans des situations complexes, nous sommes amenés à adopter des rôles de « médiateur » entre les différents acteurs. Le sociologue doit pouvoir aider à construire collectivement tout en restant « extérieur » aux enjeux discutés.

ENTRE DISTANCIATION ET ENGAGEMENT

Le problème central de notre positionnement tient en effet à une contradiction : notre nécessaire extériorité dictée par notre formation et notre obligation à prendre position et à rendre des recommandations concrètes.

En effet, si les études sociologiques conduites permettent d'apporter des éléments de compréhension d'un territoire, il est demandé au consultant de proposer des solutions, des orientations voire de donner son avis sur les politiques à mener. Par exemple, dans le cadre de la création d'un équipement multiservice, comment faut-il penser la cohabitation entre les différentes structures ? Quelles modalités de résidentialisation paraissent plus opportunes sur tel site ? Dans le cadre de l'aménagement d'un parc urbain, comment intégrer les attentes des habitants sur la nature en ville ? Quelles sont les limites socialement acceptables d'une nature voulue plus « sauvage » ? Ou bien encore, comment concevoir architecturalement des logements qui prennent en compte l'évolution des modes de vie et des modèles familiaux ?

C'est la clé de la position du sociologue praticien : la distanciation par rapport aux processus de gestion et de décision doit s'articuler avec des conclusions opératoires. Le problème est que parfois les résultats du sociologue sont en contradiction avec les idées de ses commanditaires. Par exemple, le sentiment d'insécurité dans un quartier est souvent attribué à la présence de groupes de jeunes dans les lieux publics ou d'habitation comme les halls d'entrée. L'analyse sociologique met en évidence que tout est fait pour évincer les jeunes de l'espace public. Elle peut alors aider à concevoir des espaces appropriables par les jeunes sans qu'ils gênent les riverains. L'intervention du sociologue dans les projets urbains bénéficie de l'essor de la demande d'expertise sociale face à la nécessité d'articuler dimensions urbaines, sociales, économiques et environnementales. La mise en avant d'un projet de territoire global dans l'élaboration des nouveaux contrats de ville en est une traduction. L'articulation des différents piliers permettra-t-elle de penser différemment l'approche urbaine en faveur d'une vision plus intégrée, prenant mieux en compte les conditions de vie des habitants ? / **Jacques Gally, Bénédicte de Lataulade, Mélanie Le Bas, Pascale Legué, Tristan Maarawi, Lucie Melas, Maëlle Ranoux, Valentin Riboule**

Le Havre



© Jean-Luc Bertini/Picture tank

① Yves Grafmeyer « La sociologie urbaine dans le contexte français », *Sociologies*, dossier « Actualité de la sociologie urbaine dans des pays francophones et non anglophones », mise en ligne 2012.

② Éric Le Breton, *Pour une critique de la ville. La sociologie urbaine française 1950-1980*, Presses universitaires de Rennes, 2012.

③ Christian Topalov, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, 2013.

④ Dominique Lorrain, communication au colloque « Transmissions. Une communauté en héritage ? La sociologie et les sociologues français de 1970 à nos jours », IFRIS, juin 2013.